

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 février 2013

## Suicide : plaidoyer pour une prévention active

### Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Avec 11 000 morts et 220 000 tentatives par an, le suicide, fléau national nécessite d'engager une politique de prévention volontariste. Les facteurs sont multiples et des corrélations entre suicide et précarité, suicide et chômage, suicide et incarcération, suicide et isolement, suicide et souffrance au travail sont aujourd'hui identifiées. Ces facteurs nécessitent une action tant au niveau de la prévention que du suivi.

Le suicide ne doit pas être une fatalité et il demeure une question de santé publique dont l'enjeu majeur est la prévention.

La CFE-CGC soutient les différentes préconisations de ce projet d'avis et plus particulièrement la création d'un Observatoire national travaillant en réseau avec des centres territoriaux. Nous considérons que la multiplicité des facteurs du suicide justifie la mise en place d'un tel observatoire. Mieux connaître le suicide permettra de mieux le prévenir.

Le groupe CFE-CGC souhaite mettre en exergue deux points dans le projet d'avis.

La CFE-CGC travaille tout particulièrement sur les risques psychosociaux et la souffrance au travail. Il est important de prendre en considération l'impact de l'organisation du travail et du management sur la souffrance, poussant des salariés au suicide.

Le groupe de la CFE-CGC estime fondamentale cette reconnaissance encore trop souvent contestée ou écartée. Enfin, le suicide peut être la conséquence ultime d'une maladie qui se nomme dépression. Or, cette pathologie est souvent très mal appréhendée par la personne elle-même, son entourage qui minimise les symptômes précurseurs. Le médecin traitant dispose de peu moyens face à une certaine réticence du patient à rencontrer un psychiatre. Une absence d'information, un déficit de connaissance et d'éducation citoyenne sur ce mal particulièrement français mérite une campagne d'information et une prise en charge mieux adaptée par la médecine de ville.

Enfin, nous partageons fortement la préconisation de mieux articuler le Programme national d'actions contre le suicide avec le Plan psychiatrie et santé mentale. La psychiatrie en France est dans une situation difficile, tant au niveau humain que financier. Elle est un relais indispensable au programme d'action contre le suicide. Il est, par conséquent, impératif de la renforcer afin que les préconisations formulées dans cet avis puissent être effectives.

Le groupe de la CFE-CGC votera par conséquent ce projet d'avis.